



Tribune

Pourquoi le Molière de la Pléiade est un mythe

Par Denis Boissier, publié le 11/06/2010 à 07:00

Recommander 20 personnes recommandent ça.

(1) Commenter | (1) Voter

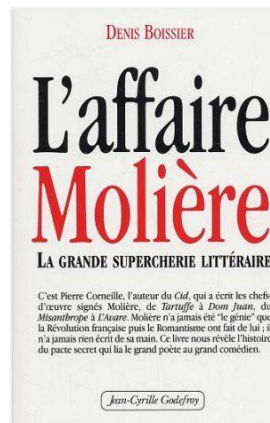


DR
Denis Boissier

Selon Denis Boissier, auteur de *L'affaire Molière. La grande supercherie littéraire* (éd. Jean-Cyrille Godefroy, 2004), Molière n'est pas le véritable auteur de ses pièces. C'est Corneille qui lui a servi de nègre, et la nouvelle édition des *Oeuvres complètes* dans la Pléiade ne fait que perpétuer un mythe. Il s'explique pour L'EXPRESS.fr

Molière n'a jamais été considéré par ses contemporains comme un "auteur"

Aucun contemporain de Molière n'a discoursé sur son théâtre. Aucun ne lui a dédié une œuvre de son vivant. Dans leurs correspondances, il n'est jamais question de lui comme auteur, au sens moderne de ce mot, mais seulement comme comédien. Ce qui s'explique mal si Molière avait été perçu par ses contemporains comme un grand



- Livre: L'Affaire Molière. La

LA BOÎTE À NEWS LIVRES

INDISCRET

Qui identifiera "Pyjama"?

BRÈVE

Du nouveau sur le prochain Houellebecq

BRÈVE

Les nouveaux mots du Petit Robert 2011

INDISCRET

Gavalda se vend bien

INDISCRET

Quelques noms de la rentrée littéraire

» [+ de news livres](#)



NEWSLETTER culture

Recevez chaque semaine l'essentiel de l'actualité littéraire

Saisissez votre e-mail

OK

TOUT LE MONDE EN PARLE

Les + lus Les + commentés

- 1 David Vann reçoit le prix des lecteurs de L'Express
- 2 Des photos inédites de Saint-Exupéry retrouvées
- 3 Qui identifiera "Pyjama"?
- 4 Quand la fantasy d'Anne Robillard part à l'assaut du réel

auteur, au sens moderne de ce mot, mais ce qui se comprend parfaitement s'ils voyaient en lui le "héros des farceurs" ainsi que le définissait vers 1673 Valentin Conrart. Pour les continuateurs de Pierre Louÿs, que l'on regroupe sous le terme de *cornéliens*, Molière fut le Bouffon du Roi et le prête-nom de Corneille. C'est la postérité qui, pour des raisons politiques, aurait fait de Molière l'icône incontournable que nous connaissons (ou croyons connaître).



Wikimedia Commons/Siren-Com

Fontaine Molière, dans le 1er arrondissement de Paris. Statue de Bernard-Gabriel Seure

Pour les cornéliens, l'affaire Corneille-Molière, initiée par Pierre Louÿs en 1919, se résume ainsi : Le statut, propre au seul Molière, de Bouffon du Roi et initiateur de ses Divertissements, son association discrète avec Pierre Corneille, les usages institutionnels du XVII^e siècle ("bouffonnariat", Service du Roi, prête-nom, appropriation d'une pièce par le comédien qui en assume l'entière responsabilité, variabilité de la notion d'auteur) sont à l'origine de l'imposture littéraire posthume que l'après Révolution française, la III^e République et l'Université lui font jouer.

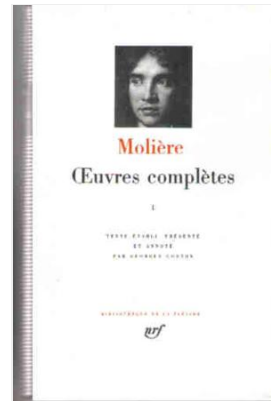
Selon cette thèse, qui a donné lieu à des conférences internationales, à une dizaine d'ouvrages et à un site officiel, le présupposé "Molière grand auteur" est un dogme national qui repose sur quatre piliers idéologiques : 1) *Dénigrer les discours et les jugements des contemporains de Molière*. Ses contemporains, qui dans leur immense majorité dirent du mal de lui et le considèrent seulement comme un farceur, se seraient trompés sur son compte. 2) *Favoriser les commentaires tardifs*. En favorisant les commentaires postérieurs à 1680 - début de la politique dévote - on fait de Molière un "honnête homme" et l'on passe sous silence tout le reste, qui est l'essentiel. 3) *N'étudier le théâtre moliéresque que sur le plan littéraire*. Ont été ainsi gommés l'aspect politique et servile de la carrière de Molière. 4) *Toujours déprécier ou occulter Corneille au profit de Molière*.

Selon la thèse cornélienne, le fait que Molière ait été un entrepreneur de spectacles au service du Roi, et son théâtre une œuvre collective qui a eu pour principal auteur Pierre Corneille, explique que Molière n'ait jamais été considéré par ses contemporains comme un "auteur" au sens moderne de ce mot. Le gazetier Robinet écrit "on ne peut pas dire que Molière soit une source vive, mais seulement un bassin qui reçoit ses eaux d'ailleurs". L'écrivain Donneau de Visé, proche de Molière, constate que "le Parnasse s'assemble lorsqu'il veut faire quelque chose". Rappelons aussi que Molière n'a revu aucune des éditions de son théâtre et que l'inventaire après décès montre que sa bibliothèque ne contenait que deux cent cinquante ouvrages, d'une valeur marchande cinquante fois inférieure à la valeur de sa vaisselle.

- Livre: **L'Affaire Molière. La Grande Supercherie Littéraire**
- Auteur: **Denis Boissier**
- Editeur: **Jean-cyrille Godefroy**

A LIRE AUSSI SUR : DENIS BOISSIER

INTERVIEW - "Molière était le bouffon du roi"



- Livre: **Oeuvres complètes**
- Auteur: **Molière**
- Editeur: **Gallimard**

A LIRE AUSSI SUR : MOLIÈRE

- NORMAL - La passion Molière
- QUIZ AVEC RÉPONSE AU FUR ET À MESURE - Connaissez-vous les pièces de Molière?
- CRITIQUE - Oeuvres complètes
- INTERVIEW - "Molière était le bouffon du roi"

EN SUPPLÉMENT

- ARTICLE - "Molière était le bouffon du roi"
- QUIZ - Connaissez-vous les pièces de Molière?
- ARTICLE - Corneille - Molière: drôle de drame

EXTRAITS

Découvrez les extraits des livres qui viennent de paraître. [Cliquez ici](#)

NEWSLETTER culture

Recevez chaque jour toute l'actu culturelle :

Saisissez votre e-mail OK

5 Les sorcières d'Eastwick ont perdu leurs maris

A LA UNE DU SITE EN CE MOMENT

ACTUALITÉ
David Vann reçoit le prix des lecteurs de L'Express

INDISCRET
Qui identifiera "Pyjama"?

ACTUALITÉ
The XX: un vent de fraîcheur souffle sur l'Olympia

VIDÉO
Au château de Pierrefonds, dans l'univers d'Anne Robillard

POST DE BLOG
Ecoutez I Blame Coco, le groupe de la fille de Sting !

[» + d'actu](#)

EN KIOSQUE

Le sommaire du numéro
Acheter la version numérique
S'abonner



EN CE MOMENT SUR L'EXPRESS.fr

Molière n'a jamais été admis à l'Académie française

Et Pierre Corneille ? Il est le grand absent de toute biographie officielle de Molière, plus encore dans l'édition de La Pléiade 2010. Or personne n'a pu écrire les alexandrins de Corneille... sauf Molière. Personne n'a pratiqué l'autocitation comme Corneille... sauf Molière. Ainsi, non seulement Molière peut écrire comme Corneille mais il a aussi le même tic d'écriture (cf. les études statistiques de MM. Dominique et Cyril Labbé). Le casanier Corneille, qui n'avait jamais voulu quitter Rouen, s'installe à Paris en 1662. Pourquoi ? On ne nous le dit pas. Mais depuis 1661 Molière dirige, avec la bénédiction de Louis XIV, le théâtre qui fait les plus grosses recettes. Et à partir de 1663 vont se succéder toutes les grandes comédies moliéresques. Enfin, remarquons que Pierre Corneille fut présent à toutes les étapes de la carrière de Molière, notamment en 1643, 1658, 1668, 1671.

Les cornéliens rappellent qu'au XVII^e siècle l'appropriation d'une pièce par le comédien qui la crée était alors la règle. Toutes les vedettes de la scène furent ainsi déclarées "auteurs" et jamais personne, au XVII^e siècle, ne reprocha à un comédien d'être un prête-nom. Puisque tous les comédiens vedettes étaient des prête-noms, pourquoi seul Molière ne l'aurait-il pas été, alors que Louis XIV lui imposait de fournir des spectacles dans les plus brefs délais ? Pour les cornéliens, si Louis XIV avait considéré Molière comme un écrivain, et tous les témoignages montrent que ce ne fut pas le cas, il l'aurait imposé à l'Académie française, comme il imposera Furetière puis Boileau. Mais Louis XIV lui-même ne pouvait aller contre le tabou qui empêchait de penser au Bouffon du Roi pour un tel poste. Pour la même raison, la *Gazette* officielle ne mentionnera jamais le nom de Molière et l'Eglise lui refusera un enterrement chrétien, alors qu'elle l'accorda à des comédiens licencieux ou libertins comme les farceurs Arlequin, Scaramouche ou Raymond Poisson (qui, bien que ne sachant pas même écrire, publièrent sous leur nom leur théâtre).

Que Molière ait été un entrepreneur de spectacles explique qu'il n'ait rien laissé de sa main (pas même une lettre de lui citée ou éditée par un tiers à une époque où l'on raffolait des correspondances d'hommes illustres). Pour les cornéliens, ce Molière qui est "intouchable" et a pour "emploi [...] d'attaquer par des peintures ridicules les vices", qui est-il, sinon le Bouffon du Roi ? Dès 1660 Somaize voyait en lui le "Premier Farceur de France", en 1663 le comédien-poète Montfleury disait de Molière qu'il est le "bouffon du temps" et en 1670 Le Boulanger de Chalussay le définissait comme le "premier fou du Roy". Pour les cornéliens, ce que l'historien Alfred Canel écrit sur Triboulet, le plus célèbre des bouffons du roi du XVI^e siècle, vaut pour Molière : "La littérature moderne a mis tant de bonne volonté à embellir la physionomie de Triboulet, que non seulement tout le monde, mais encore la plupart des historiens qui en ont parlé, ont donné, je le répète, sa légende bien plutôt que son histoire."

Le site de l'Association cornélienne de France:
Corneille-Moliere.org

Partager l'info :



[A la une](#) | [Les + lus](#) | [Les + vus](#)

Des pluies meurtrières font onze morts dans le Var

La retraite à 62 ans... et toutes les autres mesures

Comment réussir son épreuve de philo au bac?

Mention 98' pour les équipes du Mondial

Ce qui a fait la Nouvelle Star 2010

NOS PARTENAIRES

La grande Librairie sur France 5

En direct le jeudi à 20h35.
Animée par François Busnel,
directeur de la rédaction de Lire.



Les livres ont la parole

L'actualité littéraire avec
Bernard Lehut, le dimanche
à 12h50



» [Découvrir tous nos partenaires](#)